

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### LES MAIRES DE LOIR-ET-CHER RENOUVELLENT LEUR CONFIANCE A CATHERINE LHERITIER

Suite au renouvellement général des conseils municipaux, un nouveau conseil d'administration de l'Association des Maires de Loir-et-Cher a été élu par l'ensemble des communes et intercommunalités du département. Cette instance est avant tout pluraliste ; elle réunit une représentation de toutes les sensibilités, toutes les tailles de communes et intercommunalités, tous les territoires. C'est d'ailleurs à cette condition que l'Association peut être représentative et qu'elle peut conduire une réflexion utile pour tous.

A l'occasion de son installation vendredi 3 juillet, le conseil d'administration a procédé à l'élection de sa présidente et de son bureau. Ont ainsi été élus à l'unanimité :

Présidente : Catherine Lhéritier, maire de Valloire sur Cisse

1<sup>ère</sup> Vice-présidente : Nicole Jeantheau, maire d'Areines

2<sup>ème</sup> Vice-président : Alain Duchalais, maire des Montils

3<sup>ème</sup> Vice-président : Laurent Brillard, maire de Vendôme

4<sup>ème</sup> Vice-président : Louis de Redon, maire de Romorantin-Lanthenay

Secrétaire générale : Claire Foucher-Maupetit, maire de Selommes

Secrétaire générale adjointe : Elodie Péan-Norguet, maire du Controis en Sologne

Trésorier : Dominique Dhuy, maire de Nourray

Trésorière adjointe : Magali Marty-Royer, maire de Naveil

Membre : Pascal Bioulac, président de la CC Cœur de Sologne

Membre : Frédéric Dejente, maire de Suèvres

Pour tous et chacun de ses membres, l'Association des Maires entend faciliter l'exercice de leurs fonctions, leur apporter assistance et soutien par le conseil, l'information et la formation, faciliter entre eux les liens de solidarité, d'amitié et de coopération indispensables à l'action locale.

*« La force de notre association est la cohésion de ses membres qui portent, du fait de leur mandat, les mêmes préoccupations, les mêmes interrogations, les mêmes ambitions dans l'intérêt de leurs concitoyens. L'Association est à la fois relais d'information mais aussi d'opinion auprès de l'Association des Maires de France, du gouvernement et du parlement »* précise la présidente Catherine Lhéritier.